

Assistant(e) ménager(e) (2)

Description générale de l'emploi repère

L'emploi d'assistant(e) ménager(e) (2) s'exerce exclusivement au domicile du particulier, afin d'aider le particulier dans la prise en charge de différents travaux liés au cadre de vie quotidien.

Les travaux ménagers consistent à assurer le nettoyage, l'entretien et la désinfection des différentes pièces du logement, des meubles et équipements.

Ces travaux comprennent aussi la prise en charge de l'entretien du linge courant et délicat : triage, détachage, lavage, séchage, repassage, mais également le pliage et le rangement du linge selon les consignes ainsi que des travaux simples de couture.

Il peut être demandé à l'occasion d'effectuer des petits travaux d'entretien (exemples : plantes, ramassage du courrier,...). L'emploi consiste également à préparer les repas à partir des consignes (nombre et type de repas par exemple) et à effectuer les courses dans le respect du budget alloué.

L'exercice de l'emploi exige de l'autonomie dans l'organisation du travail et nécessite de rendre compte à la fin de l'intervention.

Responsabilité hiérarchique ou encadrement

L'emploi d'assistant(e) ménager(e) (2) ne comporte aucune responsabilité hiérarchique.

Activités principales de l'emploi repère

Nettoyer, entretenir, désinfecter les voilages et les rideaux selon leur nature

Soigner les plantes d'intérieur selon les consignes

Passer l'aspirateur sur la literie, désinfecter la literie

Trier, identifier les modalités d'entretien du linge, détacher le linge

Laver le linge délicat

Utiliser le lave-linge et le sèche-linge selon les programmes

Repasser, plier et ranger le linge délicat

Effectuer des travaux simples de couture

Effectuer les courses selon les repas prévus, le budget alloué, les consignes et rendre compte

Ranger et conditionner les produits achetés dans les contenants appropriés

Apporter et rechercher le linge au pressing selon les consignes

Les activités de l'assistant(e) ménager(e) (2) viennent en complément des activités de l'assistant(e) ménager(e) (1)

Nettoyer, entretenir, désinfecter les espaces et les sols (intérieurs et extérieurs), les sanitaires, les meubles, équipements et appareils ménagers

Changer le linge de lit

Repasser, plier et ranger le linge courant

Étendre le linge

Dresser le couvert

Préparer un repas simple

Laver, ranger la vaisselle et le matériel de cuisine

Effectuer les courses à partir d'une liste définie

Conditions particulières d'exercice de l'emploi repère. – Environnement. – Contexte

L'emploi s'exerce au domicile d'un particulier ou en tout autre lieu choisi par le bénéficiaire de la prestation.

Profil d'accès à l'emploi repère (connaissance-formation)

L'emploi d'assistant(e) ménager(e) (2) est accessible sans certification de niveau V.